

« L'immigré qui réside avec vous sera parmi vous comme un compatriote, et tu l'aimeras comme toi-même, car vous-mêmes avez été immigrés au pays d'Égypte. Je suis le Seigneur votre Dieu » (Lv 19, 34)... « tout immigré qui frappe à notre porte est une occasion de rencontrer avec Jésus Christ, qui s'identifie à l'étranger de toute époque accueilli ou rejeté (cf. Mt 25, 35.43) »...« à ce sujet, nous souhaitons réaffirmer que « notre réponse commune pourrait s'articuler autour de quatre verbes fondés sur les principes de la doctrine de l'Église : *accueillir, protéger, promouvoir et intégrer* », écrit le pape François, le 15 août 2017, dans son message pour la Journée Mondiale du Migrant et du Réfugié 2018.

« En considérant la situation actuelle, *accueillir* signifie avant tout offrir aux migrants et aux réfugiés de plus grandes possibilités d'entrée sûre et légale dans les pays de destination. Le deuxième verbe, *protéger*, se décline en toute une série d'actions pour la défense des droits et de la dignité des migrants ainsi que des réfugiés, indépendamment de leur statut migratoire. *Promouvoir* veut dire essentiellement œuvrer afin que tous les migrants et les réfugiés ainsi que les communautés qui les accueillent soient mis en condition de se réaliser en tant que personnes dans toutes les dimensions qui composent l'humanité voulue par le Créateur. Le dernier verbe, *intégrer*, se place sur le plan des opportunités d'enrichissement interculturel général du fait de la présence de migrants et de réfugiés. » (Message du pape François pour la Journée Mondiale du Migrant et du Réfugié 2018)

### **Proposition de déroulement**

A partir de ces quatre verbes « **accueillir, protéger, promouvoir et intégrer** » qui guideront nos réflexions et nos actions, proposons aux jeunes une ligne directrice pour leur permettre de mieux les comprendre et se les approprier.

En premier lieu, il s'agit de clarifier qui sont les personnes réfugiées et migrantes. Il faut également revenir sur les causes de leur déracinement. Enfin, il faut établir quels sont leurs droits. Cette étape franchie, il est possible d'engager une réflexion sur la façon dont aujourd'hui sont perçus et traités ces personnes en France, en Europe et dans le monde.

## Qu'est-ce que la journée Mondiale du Migrant et du Réfugié ?

À la suite du Christ qui s'est lui-même identifié à l'étranger (Mt 25, 35), l'Église a toujours eu le souci de celui que l'éloignement de sa terre natale fragilise. En 1914, le pape Benoît XV a institué une Journée mondiale du migrant et du réfugié. En novembre 2004, le pape Jean Paul II décidait que cette journée serait célébrée à une date unique pour toute l'Église, le deuxième dimanche après le 6 janvier. Par cette journée, l'Église catholique veut rappeler, de par le monde, ses convictions et ses engagements pour que soient respectés et reconnus dans leurs droits et dignité les migrants, les réfugiés, les demandeurs d'asile et tous les hommes et femmes de la migration.

### Présentation du pape François

Jorge Mario Bergoglio, né le 17 décembre 1936 à Buenos Aires, est un homme d'Église argentin, actuel évêque de Rome et selon la tradition, 266<sup>e</sup> pape de l'Église catholique sous le nom de François, depuis son élection le 13 mars 2013. Il a choisi le nom de François, nom choisi en mémoire de Saint François d'Assise.  
C'est le 266<sup>ème</sup> pape depuis 2000 ans. Le pape est le pasteur de toute l'Église. Il est le garant de la transmission du message du Christ et de l'unité de l'Église.

### 1<sup>er</sup> temps : ACCUEILLIR

Le pape François nous interpelle sur l'accueil que nous faisons aux migrants arrivant sur notre territoire. Il nous interpelle pour que nous organisions notamment un premier accueil digne qui facilite la rencontre personnelle. Il mobilise aussi autour des questions des « couloirs humanitaires », du regroupement familial et l'accès aux services élémentaires.

### 1ère étape : Récits de voyage et représentations de l'autre

#### Problématique : Comment imaginer l'autre ?

Il est possible de choisir une seule des propositions suivantes, ou plusieurs. Il peut être intéressant de diviser le groupe en sous- groupes de quatre jeunes (en affectant à chaque jeune un rôle d'animateur, de secrétaire, de modérateur, de gardien du temps et faire en sorte que dans chaque sous- groupe chaque jeune puisse jouer chacun de ces rôles. Possibilité d'utiliser cette technique pour la quasi-totalité des activités des quatre temps) et de répartir la totalité des propositions entre les sous-groupes. A la fin de cette étape, chaque sous-groupe présentera aux autres sous-groupes son travail.

### Proposition 1 :

➤ Brainstorming sur des mots qui évoquent les migrants ou proposition d'une liste de mots.

Pour la liste de mots demander aux jeunes de choisir quelques mots dans la liste suivante : demandeur d'asile, migrant irrégulier, réfugié, déplacé interne, apatride, clandestin, débouté, victime de la traite, immigré, travailleur migrant, expatriés expulsés, exilés, refoulés, travailleurs migrants, déracinés, détention, rétention, déplacements, exodes, fuites, invasions, transplantations, transferts de populations

- Donner aux jeunes, réunis en sous-groupes de quatre, la liste et les définitions correspondantes. Leur demander d'associer les mots à leur définition ou de chercher eux-mêmes les définitions. Donner la possibilité de rechercher la définition des mots sur Internet.

- Faire une restitution collective en donnant les principaux éléments de la définition du mot.

### Proposition 2 :

➤ Réalisation d'une BD, d'un poème, d'une chanson...à partir de photos de migrants et/ou d'un récit de migrant. Travail en sous-groupe de quatre, suivie d'une mise en commun.

### Proposition 3 :

➤ Photolangage à partir de photos de migrants.

Une séance Photolangage se déroule en deux temps :

**1<sup>er</sup> temps : Le choix des photos.** Après l'énoncé de la question par un des animateurs (« Choisissez une des photos posées sur les tables et vous indiquerez dans un second temps pour quelles raisons vous avez choisi cette photo »), chaque membre du groupe va choisir individuellement une photo, celle qui lui « parle » le plus. Ce choix se fait dans le silence, par le regard et en indiquant une limite de temps.

**2<sup>e</sup> temps : Les échanges en groupe.** Chaque jeune va présenter au groupe sa photo. La qualité de l'écoute est ici primordiale. Puis, il va écouter ce que les autres participants, ceux qui ont envie de s'exprimer, ont à dire sur sa photo. La présentation de la photo est faite sur la base du volontariat.

Pour trouver des photos de migrants, il suffit de taper « photos migrants » : une multitude de photos s'affiche : à Lampedusa et à Calais, des photos de Syriens, des photos en mer, sur la plage...

**Ci-dessous quelques sites :**

[Les 17 meilleures images du tableau Migrants sur Pinterest | Serbie ...](https://www.pinterest.fr/fvurpillot/migrants)

<https://www.pinterest.fr/fvurpillot/migrants>

[Migrations et frontières - Cartooning for Peace](http://www.cartooningforpeace.org/cartoonotheque/)

<http://www.cartooningforpeace.org/cartoonotheque/>

[PHOTOS. Migrants : dans un centre d'accueil en Sicile, porte d'entrée ...](http://tempsreel.nouvelobs.com/galleries-photos/)

<http://tempsreel.nouvelobs.com/galleries-photos/>

[EN IMAGES. Les migrants du gigantesque campement de la porte de ...](http://www.leparisien.fr/societe/en-images-les-migrants-du-gigantesque-campement-de-la-porte-de-la-chapelle-evacues-07-07-2017-7118529.php)

<http://www.leparisien.fr/societe/en-images-les-migrants-du-gigantesque-campement-de-la-porte-de-la-chapelle-evacues-07-07-2017-7118529.php>

[Campagne pour les migrants 12 personnes en danger](https://www.google.fr/search?q=campagne+pour+les+migrants+12+personnes+en+danger&rlz=1C1EODB_enFR586FR595&tbm=isch&tbo=u&source=univ&sa=X&ved=0ahUKewjMg4XOzfTWAhXBJZoKHZsdDS8Q7AkIMQ)

[https://www.google.fr/search?q=campagne+pour+les+migrants+12+personnes+en+danger&rlz=1C1EODB\\_enFR586FR595&tbm=isch&tbo=u&source=univ&sa=X&ved=0ahUKewjMg4XOzfTWAhXBJZoKHZsdDS8Q7AkIMQ](https://www.google.fr/search?q=campagne+pour+les+migrants+12+personnes+en+danger&rlz=1C1EODB_enFR586FR595&tbm=isch&tbo=u&source=univ&sa=X&ved=0ahUKewjMg4XOzfTWAhXBJZoKHZsdDS8Q7AkIMQ)

**Proposition 4 :**

➤ [Caricatures migrants par Vadot.](#)

[Vadot Nicolas \(2015-09-05\) Refugies.jpg \(750x411\) | Caricatures ...](https://www.pinterest.co.kr/pin/330662797619799186/)

<https://www.pinterest.co.kr/pin/330662797619799186/>

- Chaque jeune choisit une caricature et la commente, après avoir expliqué les raisons de son choix.
- Questions possibles pour aider le jeune à s'exprimer : Quels mots et/ou adjectifs proposer pour qualifier le style et l'atmosphère de ce dessin ? Que met-il en valeur ? Au service de quel message ce style est-il utilisé ? Quel effet cela produit sur le lecteur ? Que comprend-on du message délivré ?

*Il s'agit, dans cette première étape, de faire émerger les représentations du groupe sur les migrations, par la réalisation d'une BD en groupes, à partir de photos de migrants.*

## 2<sup>ème</sup> étape : reconstituer l'identité d'un migrant

### Problématique : Comment comprendre et entendre l'histoire de ceux qui sont d'une autre origine que nous ?

*Il est essentiel de montrer aux jeunes l'importance des grands mouvements transnationaux de population que le monde connaît et qui sont d'une ampleur considérable. Les migrations transnationales dont les motivations peuvent être extrêmement variées (Erasmus, suite de conflits, crise climatique, raisons économiques...) sont souvent au centre de l'actualité et il est important que les élèves comprennent que cette géographie des migrations n'est pas centrée sur la seule Europe, ni marquée par les seuls mouvements des « Suds » vers les « Nord » mais comporte aussi des foyers de migrations intracontinentales sud-sud ».*

- Les jeunes sont répartis en sous- groupes (quatre jeunes par groupe). Chaque sous- groupe doit inventer son personnage de migrant.
- Une sélection de documents est distribuée à chaque groupe. A partir de leurs connaissances et des informations recueillies dans les documents, chaque sous- groupe « dresse » son personnage de migrant « imaginé ». Le personnage de migrant doit représenter le parcours du migrant réunissant la carte d'identité fictive du migrant et le parcours de son trajet sur une carte de géographie, imprimée ou dessinée. Pour décrire le trajet des migrants, il est possible de mettre en lumière les régions et pays de départ, les espaces de circulation, de franchissements, d'arrêts (enfermement, rétention) ou de retours, la durée de la migration, le pays d'arrivée, les conditions du voyage. Possibilité d'utiliser une carte, les jeunes mettent sur la carte des post-it de couleur verte pour représenter le parcours du migrant, des post-it de couleur rouge pour signaler les arrêts, des post-it de couleur jaune pour indiquer les espaces de circulation.
- Une liste de questions peut aider, exemples :  
Quelles sont les raisons de la fuite du migrant ? Quels objets a-t-il emportés ? Comment se passe le voyage ? Est-il dangereux ? Y a-t-il des coûts imprévus ? Existe-t-il des formalités à suivre pour quitter son pays illégalement ? Quels sont les sentiments/émotions du migrant pendant la fuite ? Quelles sont les conséquences de ce départ ? Quels choix a-t-il faits pendant le voyage ? (moyen de transport, vis-à-vis des autres migrants partageant le parcours....) ? Quels obstacles a-t-il rencontrés pendant le parcours ? Où a-t-il fui ? Combien de temps a duré le trajet ?
- Mise en commun

## Sources

- **Comprendre la crise des migrants en Europe en cartes, graphiques...**

[http://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2015/09/04/comprendre-la-crise-des-migrants-en-europe-en-cartes-graphiques-et-videos\\_4745981\\_4355770.html](http://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2015/09/04/comprendre-la-crise-des-migrants-en-europe-en-cartes-graphiques-et-videos_4745981_4355770.html)

- **Une carte recense les migrants et réfugiés morts sur les routes...**

[http://www.lemonde.fr/big-browser/article/2016/05/25/une-carte-recense-les-migrants-et-refugies-morts-sur-les-routes-de-l-europe\\_4926208\\_4832693.html](http://www.lemonde.fr/big-browser/article/2016/05/25/une-carte-recense-les-migrants-et-refugies-morts-sur-les-routes-de-l-europe_4926208_4832693.html)

- **[Infographie] Carte des principales routes migratoires vers l'Europe**

<http://www.rfi.fr/europe/20150831-infographie-carte-interactive-principales-routes-migratoires-vers-europe>

- **Cinq ans de flux migratoires racontés en une carte**

<http://www.lefigaro.fr/international/2015/06/24/01003-20150624ARTFIG00224-cinq-ans-de-flux-migratoires-racontes-en-une-carte.php>

- **Migrants: trois cartes pour comprendre**

<https://www.franceculture.fr/geopolitique>

### **3<sup>ème</sup> étape : sortir des idées reçues**

- Demander aux jeunes de récolter les idées reçues sur les réfugiés dans leur entourage ou bien récolter les leurs en direct. En préparer aussi quelques-unes.
- Les écrire sur une affiche style *paperboard*. À partir de là, les jeunes par groupes de quatre (dans chaque groupe un secrétaire, un rapporteur, un modérateur et gardien du temps, un animateur, réfléchissent à la question suivante : « Qu'est-ce qui influence leurs opinions sur les réfugiés ? »
- Mise en commun

### **Synthèse de ce premier temps :**

Discussion libre autour du sens de la phrase suivante : «Jusqu'où faudra-t-il agrandir le cimetière de mon île ? » Madame Giusi Nicolini, Maire de Lampedusa en 2013

## 2<sup>ème</sup> temps : PROTEGER

### Problématique : Regards sur les migrants en France aujourd'hui : Doit-on et peut-on faire changer les règles en vigueur ? Comment ?

Le pape François décline une série d'actions pour la défense des droits et la dignité des migrants et des réfugiés. Il y rappelle que les compétences et les capacités de ces derniers représentent une vraie ressource pour les communautés qui les accueillent.

Le pape François rappelle également le Sommet des Nations Unies, à New York le 19 septembre 2016, où les dirigeants du monde ont clairement exprimé leur volonté d'œuvrer en faveur des migrants et des réfugiés pour sauver leurs vies et protéger leurs droits, en partageant ces responsabilités au niveau global. Les États se sont engagés à rédiger et à approuver avant la fin de l'année 2018 deux accords globaux (*Global Compacts*), l'un consacré aux réfugiés et l'autre concernant les migrants.

Les objectifs de développement durable adoptés par l'ONU en 2016 invitent à créer les conditions nécessaires pour garantir la sécurité et la dignité des migrants et des réfugiés au cours de leurs déplacements.

« L'augmentation du nombre de migrants fuyant la misère accrue...est tragique ; ces migrants ne sont pas reconnus comme réfugiés par les conventions internationales et ils portent le poids de leurs vies à la dérive, sans protection légale...Le manque de réaction face à ces drames de nos frères et sœurs est un signe de la perte de ce sens de responsabilité à l'égard de nos semblables sur lequel se fonde toute société civile », écrit le pape François dans *Laudato Si'*.

Chaque jour, dans le monde, des personnes fuient de chez elles. La guerre, les persécutions, les menaces les poussent à fuir leur pays dans l'espoir de trouver un lieu sûr où se mettre à l'abri. Pour d'autres, rejoindre leur famille, chercher un emploi ou poursuivre des études leur fait espérer un avenir meilleur.

Éduquer aux droits des personnes migrantes et réfugiées sert à faire prendre conscience que, même hors de leur pays, ces personnes ont des droits que les États sont tenus de protéger.

Les propositions de travail ci-dessous peuvent déboucher sur des recherches sur les différentes violations des droits de l'homme dans la vie ou dans le parcours d'un réfugié, sur les textes qui protègent les réfugiés.

## Proposition 1

### ➤ **Photolangage**

- Fournir un ensemble d'images et de photos illustrant la situation étudiée.
- Les jeunes par sous- groupes de quatre, choisissent une photo et expliquent quels sont les droits non assurés que cette photo dénonce. Ensuite ils cherchent des solutions qui permettraient de sortir de cette situation.
- Mise en commun qui amène à la conclusion de possibilité de l'obligation de « vivre ailleurs ».

## Proposition 2

### ➤ **Jeu de rôle : tribunal international**

Les jeunes sont une nouvelles fois répartis en sous- groupes de quatre.  
Dans ce jeu, ils seront les juges d'un tribunal international des migrations.  
L'animateur leur présente une situation de migrant.

- Chaque sous-groupe de quatre reprendra un exemple du premier temps.

**2eme étape : reconstituer l'identité d'un migrant** sur le parcours de la personne migrante ou sur un parcours inventé, on déterminera le ou les États responsables ainsi que les violations des droits de la personne migrante et le lieu de leur perpétuation.

- Un sous-groupe se propose pour présenter sous forme de jeu le travail réalisé précédemment.

- En grand groupe, sous la responsabilité de l'animateur, discussion libre et ouverte : Se demander pourquoi les droits des migrants sont-ils bafoués ? Se demander que faire ? Comment agir par la loi, agir par la solidarité internationale, agir par la solidarité sur le terrain, agir par l'éducation ?

*Cette proposition peut éventuellement se faire dans le 3<sup>ème</sup> temps « Promouvoir »*

## Proposition 3

➤ Vous êtes journaliste pour un grand média français. Votre rédacteur en chef vous appelle dans son bureau et vous fait part de l'information suivante : rechercher les droits de migrants par sous-groupe de quatre.

- Questions –guides : Que prévoit cette loi en matière de protection des migrants ? Comment la loi est-elle appliquée concrètement ? >Quels sont les impacts de cette loi sur les migrants et leur communauté ? Qu'est-ce qui pourrait être fait pour protéger les personnes qui migrent ?
- Mise en commun



## Proposition 4

### ➤ A partir d'extraits de films et de documentaires.

- **1<sup>er</sup> extrait : « *Welcome* » de Philippe Lioret (2009).** Philippe Lioret nous fait prendre conscience de la situation des migrants. Nous découvrons l'histoire d'un jeune migrant kurde sans-papier. Ce film raconte l'histoire de Bila, un jeune kurde irakien de 17 ans qui décide d'aller retrouver son amie en Angleterre. Arrivé à Calais, il essaie de passer en Angleterre caché dans la remorque d'un camion. Ayant échoué, il décide alors de traverser la Manche à la nage. Simon, un maître-nageur, qu'il va rencontrer en garde accepte de l'entraîner et de l'aider. Bilal échoue une première fois. Lors de sa deuxième tentative, Bilal parvient à 800 mètres des côtes anglaises. Mais il est repéré par un bateau de surveillance de la Royal Navy et se noie en tentant de leur échapper. *Welcome* rappelle avec justesse et sensibilité que derrière un sans-papier, il y a d'abord et avant tout un être humain qui a aussi droit à sa chance.
- Visionnage de trois extraits du film (situation du jeune homme, ses difficultés jusqu'à l'intervention du personnage de Simon par son aide et son accueil à son domicile)
- **2<sup>ème</sup> extrait : « *L'autre côté de l'espoir* » d'Aki Kaurismäki (2016).** Khaled, fuyant Alep et ses bombes, a traversé l'Europe à pied avec sa sœur Miriam qu'il a perdue en route. Pour échapper à des skinheads polonais à Gdansk, le jeune syrien débarque à Helsinki et demande l'asile en Finlande. Malgré son histoire tragique et l'appel à témoin lancé par le service d'immigration finlandais pour retrouver Miriam, le gouvernement estime qu'aucune raison ne justifie de lui accorder l'asile. Le lendemain, il sera renvoyé en Turquie. Khaled s'enfuit. Un soir, un restaurateur le trouve dans la cour de son restaurant. Touché par le jeune homme, le restaurateur décide de le prendre sous son aile.
- Visionnage du début du film (de l'arrivée de Khaled jusqu' à sa fuite du centre d'accueil).
- **3<sup>ème</sup> extrait : clip vidéo de l'association France – Terre d'Asile : « Europe, terre d'asile ? » (paroles de réfugiés)**

### ➤ Visionnage

#### ➤ Vidéos : paroles de réfugiés - France terre d'asile

<http://www.france-terre-asile.org/actualites/actualites/lactualite-france-terre-dasile/video-paroles-de-refugies>

#### ➤ Clip 1 : Europe terre d'asile ? - YouTube

<https://www.youtube.com/watch?v=Ey2U79aGaQw>

- Discussion libre et ouverte à partir d'un, de deux ou de ces trois extraits.
- Propositions de questions-guides : Que retiennent les jeunes de l'attitude des personnes rencontrées pendant leur parcours ? Quels problèmes soulève le sujet de ces extraits ? Quelles sont les voies officielles d'un migrant pour arriver à destination ? Quelles attitudes sont adoptées ? Quelles sont les difficultés liées à la demande d'asile qu'il rencontre ? Quelles sont les difficultés matérielles, organisationnelles, de statut...que rencontrent les migrants ? Que dit la loi aujourd'hui sur le code d'entrée et de séjour des étrangers et du droit d'asile ? Quelles sont les procédures d'accueil en Europe aujourd'hui ? Quelles attitudes possibles à adopter en tant que citoyen français et européen ?
- Montrer à partir d'exemples récents que les problèmes soulevés dans ces deux extraits de film sont toujours d'actualité. Quelles possibilités s'offrent au jeune homme ?

### 3<sup>ème</sup> temps : PROMOUVOIR

Le pape François nous demande d'œuvrer afin que tous les migrants et réfugiés se réalisent en tant que personnes dans toutes les dimensions qui composent l'humanité voulue par le Créateur. Cela implique la liberté de profession, la liberté de religion, le regroupement familial et une assistance médicale et sociale systématique pour les personnes en situation de handicap.

#### Proposition 1

##### ➤ Les associations.

- Quel est le rôle des associations d'aide aux migrants ? Quel est le rôle que peuvent jouer les associations de défense des droits humains ? Les droits humains sont ceux énoncés dans un texte de droit international adopté en 1948, après la Seconde Guerre mondiale : la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. Que dit cette déclaration à l'égard des migrants ? Discussion libre et ouverte menée par l'animateur.

## Proposition 2

### ➤ Rencontre avec un migrant.

- Demander à un migrant avec l'aide d'une institution caritative qui vient en aide aux migrants de venir parler au groupe de jeunes : à partager son histoire, sa quête d'un refuge et les difficultés rencontrées en chemin, les joies et les difficultés depuis l'arrivée en France, etc.

OU

Contactez une institution caritative locale de votre région qui vient en aide aux personnes migrantes et demandez-leur de faire un discours et de partager les histoires de migrants.

- Ensuite proposer aux jeunes de réaliser un diaporama, des affiches ou de mettre sur Facebook ce qu'ils ont retenu de son histoire. Les images, les affiches, visant à promouvoir l'acceptation et la compréhension des migrants, pourraient être exposées dans les établissements scolaires des jeunes, dans leurs aumôneries, à la médiathèque municipale. Cette réalisation pourrait avoir lieu après ce temps de rencontre et serait l'occasion de réfléchir sur la situation des migrants *a posteriori*. Possibilité d'également de réaliser une seule affiche.

## Proposition 3

### ➤ Travail à partir de l'article de presse du dossier de *L'Obs* du 3 septembre 2015 par sous-groupes de quatre.

Ci joint un extrait de l'article :

**« La crise migratoire provoque des débats sociétaux dans plusieurs pays sur l'accueil réservé aux migrants et réfugiés.**

**C'est dans ce contexte que "L'Obs" publie dans le numéro du jeudi 3 septembre plusieurs témoignages de migrants arrivés en France il y a quelques années et déjà intégrés. La une du magazine a été déclinée en quatre versions différentes, avec des portraits d'hommes et de femmes sur fond noir et la mention "J'ai été migrant(e)"**

**Le sujet a immédiatement trouvé une résonance sur internet. L'entrepreneur Samuel Grzybowski a repris à son compte le titre de "L'Obs" pour le transformer en mot-clé sur Twitter. "Faisons le pari que tous les Français ont quelque part une origine avec #JaiétéMigrant", a-t-il d'abord écrit, avant de partager sa propre histoire ».**

<http://tempsreel.nouvelobs.com/societe/20150902.OBS5160/jaietemigrant-tous-migrants-ou-descendants-de-migrants.html>

- Prendre connaissance de l'article et des quatre photos pour imaginer un texte sur l'insertion d'une ou de plusieurs personnes présentées dans *L'Obs*.
- Mise en commun.

### Vivre ensemble, c'est déjà une réalité

Le Pape emploie ce verbe dans son discours pour nous faire prendre conscience que nous avons tous des talents à mettre en valeur. D'une certaine façon, il nous explique que les migrants arrivent dans notre pays avec des compétences qu'il faut leur permettre de valoriser en nous les montrant, en nous les partageant, en nous les transmettant. Le Pape souhaite que chaque migrant et réfugié puisse travailler, vivre sa religion mais aussi puisse permettre à sa famille de le rejoindre dans son nouveau pays de vie.

### Problématique : Pourquoi la diversité est-elle une richesse ?

#### 1<sup>ère</sup> étape :

##### ➤ Visionnage de documentaires.

- « Dessine-moi l'éco »

<http://dessinemoileco.com/videos/>

- « S'intégrer : des réfugiés en parlent » (2017)

<https://www.youtube.com/watch?v=bDfN8fCXvK4>

- « Solidarité Migrants : accueillir, intégrer, créer des liens »

<https://www.youtube.com/watch?v=ScITSrsU7Fk>

#### 2<sup>ème</sup> étape :

#### Proposition 1

➤ Débat argumenté sur le thème suivant : « Quelles richesses nous apportent les migrants ? »

- Voir ci-dessous la technique du débat argumenté :

➤ Le débat s'inscrit explicitement dans un système éthique de prise de parole :

- Chacun a droit à la parole (égalité des participants, il n'y a pas une parole qui vaille plus que l'autre)
- Toute parole doit être argumentée
- Interdiction de se moquer d'autrui (respect des autres intervenants et tolérance)
- La priorité de parole est donnée à celui qui n'a jamais parlé (dans le cas où plusieurs la demandent)

- Tout jeune doit avoir la possibilité de s'exprimer et d'exposer ses arguments.

Il y a nécessité de définir des rôles :

- Un président de séance qui rappelle les règles préalables (problématique abordée, respect de la parole), et distribue la parole.
  - Un modérateur qui intervient lorsque le ton monte et que certains se coupent la parole.
  - Un secrétaire qui prend des notes, c'est « la mémoire » du groupe. Il prend aussi le rôle du reformulateur en synthétisant ce qui a été énoncé.
  - Des observateurs (lorsque le groupe est important) à la fois pour le fond et pour la forme du débat : combien de fois tel élève a-t-il pris la parole ? A quel moment ? Qu'a-t-il dit ? Quels sont les arguments avancés ?
- En général, avoir un observateur pour le fond et un autre pour la forme (dans la mesure où il n'y avait pas d'absent).
- Les participants au débat.

➤ Il est également nécessaire de fournir aux jeunes des dossiers documentaires : textes, dessins, caricatures, documentaires vidéo, notamment ceux de la proposition 1, pour qu'ils préparent le débat et élaborent des arguments (voir annexe2 ci-dessous)

➤ Le débat se déroule (maximum 15 minutes), suivi d'une discussion sur ce que l'on a observé (observateurs) ou fait (débatteurs).

➤ L'animateur présent prend note tout en restant en dehors du débat.

Il propose ensuite aux jeunes d'animer une discussion à main levée en prenant des idées fortes du débat.

Choisir un jeune débatteur, observez-le durant le débat et remplissez le tableau suivant. Certains jeunes s'occuperont d'observer la forme, d'autres regarderont le fond.

Jeune :	Prises de parole (nb )	Coupe la parole (nb)	N'écoute pas
LA FORME			
Elève :	Opinion personnelle	Infos intéressantes	Arguments
LE FOND			

<b>DEBAT OBSERVE</b>	
<b>FORME</b>	1) Ce qui a été vu (observateurs) <ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> <li>•</li> </ul> 2) Pourquoi ? (débatteurs) <ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> <li>•</li> </ul>
<b>FOND</b>	1) Ce qui a été vu (observateurs) <ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> </ul> 2) Pourquoi ? (débatteurs)

### Proposition 2

#### ➤ Activités créatives.

- Imaginer des activités qui contribuent au développement d'une prise de conscience des possibilités qui s'offrent aux individus pour introduire ou encourager des changements sociaux basés sur la solidarité, le respect, l'acceptation de différences vis-à-vis des migrants.

- Travail par sous-groupes de quatre, suivi d'une mise en commun.

### Proposition 3

#### ➤ Rédaction.

- Au sein de votre groupe, rédiger un programme pédagogique interculturel entre de jeunes migrants et vous.

- Mise en commun.

## ANNEXES

- Annexe 1 : Textes relatifs aux droits des migrants : migrants, que disent les textes ?
- Annexe 2 : Textes relatifs à la mise en œuvre du débat argumenté
- Annexe 3 : Chiffres
- Annexe 4 : Définitions

### Annexe 1 : Migrants, que disent les textes ?

#### **LA PROTECTION DES MIGRANTS AU TITRE DE LA CONVENTION EUROPÉENNE DES DROITS DE L'HOMME ET DE LA CHARTE SOCIALE EUROPÉENNE**

La protection juridique internationale dont bénéficient les migrants est directement liée au motif de leur déplacement. S'ils fuient leur pays pour échapper à la persécution au sens de l'article 1A de la Convention relative au statut des réfugiés de 1951 (Convention de Genève), ce sont des « demandeurs d'asile » ou des « réfugiés », et ils peuvent prétendre à la protection spéciale – accrue – garantie par ce traité international, qui a été ratifié par 145 Etats. S'ils quittent leur pays pour toute autre raison, ils sont désignés comme des migrants et ne jouissent pas d'une protection spéciale, mais seulement générale, en vertu du droit international des Droits de l'Homme seulement sont des réfugiés ou des demandeurs d'asile (OIT). On distingue trois grandes catégories de migrants : les migrants en situation régulière, les migrants sans papiers et les autres migrants nécessitant une protection.

*Convention de Genève de 1951, relative au statut des réfugiés.*

*Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille*

[www.ohchr.org](http://www.ohchr.org)

#### **ORGANISATION DES NATIONS UNIES**

- La *Déclaration universelle des droits de l'homme* (DUDH) de 1948 : ses articles 1,2 ,13 et 14 protègent les réfugiés et les migrants, et condamnent les discriminations envers eux. La DUDH fait du droit d'asile un droit universel et inconditionnel.
- La *Convention de Genève relative au statut des réfugiés* du 28 juillet 1951, entrée en vigueur en 1954, définit les modalités selon lesquelles un État doit accorder le statut de réfugié aux personnes qui en font la demande, ainsi que les droits et les devoirs de ces personnes.

- Le *Protocole de New York relatif au statut des réfugiés* (1967) a levé certaines restrictions de la Convention de Genève. Ce protocole a été ratifié par 145 États. Sur ces 145 États, 142 sont parties à la Convention et au Protocole, et 5 à l'un des deux textes seulement.
- Le *Pacte international relatif aux droits civils et politiques* (PIDCP) et le *Pacte international relatif aux droits économiques sociaux et culturels* (PIDESC) : ces deux pactes adoptés en 1966 et entrés en vigueur en 1976, font obligation aux États d'offrir aux personnes déracinées une protection qui garantisse l'ensemble de leurs droits fondamentaux.

## ORGANISATION DE L'EUROPE

L'Union européenne (UE - 28 États) est le seul ensemble régional à s'être doté d'un régime d'asile commun, qui a supprimé les contrôles à l'intérieur de son territoire pour les renforcer à l'entrée de son territoire, et ceci en plusieurs étapes : *Traité de Schengen* en 1985, *Acte unique* en 1986, *Convention de Dublin* en 1997 et *Traité d'Amsterdam* en 1997 entré en vigueur en 1999. En matière de droit d'asile, l'UE vit aujourd'hui sous le régime de *Dublin III* (2013).

Selon le règlement *Dublin III*, un seul État est responsable de l'examen d'une demande d'asile dans l'Union européenne. C'est soit le pays par lequel le migrant est entré et dans lequel il a été contrôlé, soit l'État qui lui a accordé un visa ou un titre de séjour. D'autres critères sont prévus (minorité, liens familiaux par exemple).

À noter que la *Charte des droits fondamentaux de l'UE* a été adoptée en 2000, et que son article 18 garantit le droit d'asile.

## MANDATS DU HCR

Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (**UNHCR** ou **HCR** dans l'espace francophone) est l'un des programmes de l'ONU. Basé à Genève, il a pour but de protéger les réfugiés, de trouver une solution durable à leurs problèmes et de veiller à l'application de la *Convention de Genève sur les réfugiés* de 1951.

Le HCR doit avant tout s'assurer que les États maintiennent ouvertes leurs frontières afin de garantir la liberté de circuler énoncée par la DUDH. À l'origine, seuls les réfugiés (ceux qui ont dû quitter leur pays) et les apatrides avaient droit à une protection internationale. Mais, depuis les années 1990, le nombre de déplacés à l'intérieur de leur propre État dépasse celui des autres migrants forcés. L'ONU a donc explicitement étendu le champ d'action du HCR, la protection des déplacés devenant son troisième mandat, après le soutien aux réfugiés et aux apatrides. L'agence doit également répondre au défi des « migrations mixtes » impliquant des réfugiés économiques ou environnementaux.



En 1948, La DUDH incite les États à reconnaître les droits des réfugiés dans son article 14,1 : « Devant la persécution, toute personne a le droit de chercher asile et de bénéficier de l'asile en d'autres pays. »

En 1951, 145 États signent la *Convention de Genève* relative au statut des réfugiés prenant l'engagement de protéger les réfugiés. Le protocole de 1967 étend la protection des réfugiés à l'ensemble des pays et sans contrainte de temps. Cependant, chaque État décide qui il accepte de recevoir et peut émettre des réserves quant à certains articles. Seuls trois principes sont intangibles : non-refoulement, droit d'accès à un tribunal et non-discrimination.

Des écueils persistent : pas de définition du statut de réfugié reconnue par les États, pas de procédure unique, internationale, fiable et garantissant les droits des individus. Les États restant libres de leur politique d'émigration, les demandeurs sont dans des procédures inextricables. Ils n'ont pas toujours droit à la parole pour s'expliquer, on peut exiger d'eux des documents qu'ils ne peuvent fournir. Des pratiques dégradantes sont parfois utilisées contre eux. L'objectif de restreindre les flux migratoires se donne des arguments inacceptables : faux réfugiés, fraudeurs profiteurs. Les restrictions sont telles que les réfugiés sont traités comme des délinquants ou des criminels. L'Europe a inauguré le 6.10.2016 la nouvelle Agence Frontex, chargée d'assurer la sécurité des frontières extérieures de l'Europe.

Les États en voie de développement, même pauvres, accueillent 80 % des exilés. Pourtant ils ne bénéficient pas de la solidarité prévue initialement. En mars 2016, l'UE a conclu un accord avec la Turquie pour y renvoyer les migrants arrivant en Europe. Cependant, l'Allemagne en a accueilli seule plus d'un million.

## **Annexe 2 : Textes pour aider au débat argumenté.**

Ces textes sont donnés à titre indicatif. Le débat peut se dérouler sans leur utilisation. Autre possibilité : utilisation de quelques textes ou de la totalité des textes et ne pas visionner les vidéos.

### **TEXTE A**

#### **« Les Français ont pris conscience de la nécessité d'intégrer les migrants »**

*Une enquête de l'IFOP pour la Fondation Jean-Jaurès montre que la crise migratoire n'est plus perçue comme temporaire.*

[http://www.lemonde.fr/immigration-et-diversite/article/2017/10/12/les-francais-ont-pri-conscience-de-la-necessite-d-integrer-les-migrants\\_5199935\\_1654200.html#Yq4PPc2JmTuFb3wX.99](http://www.lemonde.fr/immigration-et-diversite/article/2017/10/12/les-francais-ont-pri-conscience-de-la-necessite-d-integrer-les-migrants_5199935_1654200.html#Yq4PPc2JmTuFb3wX.99)

## TEXTE B

### « A Rouen, des migrants trouvent refuge dans le football pour s'intégrer »

*Un petit club de football a accueilli de nouveaux joueurs dans son effectif : des Soudanais. Un moyen de s'intégrer pour ces demandeurs d'asile.*

[http://www.francetvinfo.fr/monde/europe/migrants/rouen-des-migrants-trouvent-refuge-dans-le-football-pour-s-integrer\\_1898875.html](http://www.francetvinfo.fr/monde/europe/migrants/rouen-des-migrants-trouvent-refuge-dans-le-football-pour-s-integrer_1898875.html)

## TEXTE C

### « L'Europe doit vite s'atteler à mieux intégrer ses migrants »

*Harmonisation des statuts, formation et investissements à long terme sont les clefs de l'intégration des demandeurs d'asile, souligne l'OCDE.*

[https://www.lesechos.fr/23/03/2017/LesEchos/22410-026-ECH\\_l-europe-doit-vite-s-atteler-a-mieux-integrer-ses-migrants.htm](https://www.lesechos.fr/23/03/2017/LesEchos/22410-026-ECH_l-europe-doit-vite-s-atteler-a-mieux-integrer-ses-migrants.htm)

## TEXTE D

### « Le pape François appelle à accueillir mais aussi à intégrer les migrants »

*Chargé, en décembre par le pape, de suivre sous son autorité directe la question des migrants, le jésuite canadien Michael Czerny, co-sous-secrétaire de la section pour les migrants et les réfugiés du dicastère pour le développement humain intégral, explicite l'approche de François sur ce sujet qui lui tient particulièrement à cœur.*

<https://www.la-croix.com/Religion/Pape/Le-pape-Francois-appelle-accueillir-mais-aussi-integrer-migrants-2017-02-03-1200822295>

## TEXTE E

### « Mieux intégrer les réfugiés, une chance pour l'Europe »

*Alors que Bruxelles envisage de prolonger de deux ans le retour des contrôles des frontières intérieures de l'Union européenne, l'OCDE a rappelé la nécessité d'accueillir au mieux les réfugiés venus principalement de Syrie, d'Irak et d'Afghanistan.*

[http://www.lexpress.fr/actualite/monde/europe/mieux-integrer-les-refugies-une-chance-pour-l-europe\\_1758396.html](http://www.lexpress.fr/actualite/monde/europe/mieux-integrer-les-refugies-une-chance-pour-l-europe_1758396.html)

## TEXTE F (plus difficile)

### « L'impact économique des migrations »

*Une conférence des Journées de l'économie 2012.*

[http://ses.ens-lyon.fr/ses/fichiers/mouhoud-jeco2012\\_1353943406685.pdf](http://ses.ens-lyon.fr/ses/fichiers/mouhoud-jeco2012_1353943406685.pdf)

### Annexe 3 : Chiffres

#### **D'après l'INSEE et l'OCDE**

Si nous nous intéressons aux chiffres : la France compte 4, 2 millions d'étrangers, soit 6,4% de la population totale, dont 40% sont européens, affirme l'INSEE. En 2015, les personnes connaissant une mobilité étaient 244 millions. Parmi elles, 65 millions ont été déplacés de force, 21 millions étaient des réfugiés et 3 millions des demandeurs d'asile.

L'écrasante majorité des personnes qui migrent le font à l'intérieur de leur propre pays. Le programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) estime qu'il y aurait 740 millions de migrants internes dans le monde. Les migrants internationaux représentent eux 200 millions de personnes, soit 3% de la population mondiale. Le nombre total de migrants internationaux s'est accru ces dix dernières années, passant d'environ 150 millions de personnes en 2000 à 214 millions de personnes aujourd'hui. En revanche, le pourcentage du nombre de migrants par rapport à la population mondiale est resté stable ces cinquante dernières années.

Parmi les migrants internationaux, seul un tiers s'est déplacé d'un pays en développement vers un pays développé. En effet, contrairement à ce que les discours actuels portent à croire, la majorité des migrations ne s'effectuent pas du Sud vers le Nord. En réalité, seules 37 % des migrations dans le monde ont lieu d'un pays en développement vers un pays développé. La plupart des migrations s'effectuent entre pays de même niveau de développement : 60% des migrants se déplacent entre pays développés ou entre pays en développement.

Par ailleurs, 7% des migrants dans le monde (soit 15 millions de personnes) sont des réfugiés, la plupart vivant à proximité du pays qu'ils ont fui. Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) démontre en effet que les principales régions d'origine des réfugiés ont aussi été les régions d'accueil de 75 à 93 % des réfugiés. En outre, on estime que 50 millions de personnes étaient des réfugiés environnementaux en 2010 et que 200 millions le seront d'ici 2050.

D'après Eurostat, 4,7 millions de personnes ont immigré dans l'un des États membres de l'UE-28 en 2015, et au moins 2,8 millions d'émigrants auraient quitté le territoire de ces États. Ces chiffres totaux ne représentent pas les flux migratoires vers/depuis l'Union européenne prise dans son ensemble, puisqu'ils incluent également les mouvements entre les différents États membres de l'Union.

Le pays qui a accueilli le plus grand nombre d'immigrants en 2015 est l'Allemagne, suivent ensuite le Royaume-Uni, la France, l'Espagne et l'Italie. C'est l'Allemagne qui a enregistré le plus grand nombre d'émigrants en 2015, puis l'Espagne, le Royaume-Uni, la France et la Pologne. Au total, 17 des États membres de l'Union ont connu en 2015

une immigration supérieure à l'émigration, la tendance étant toutefois inverse en Bulgarie, en Irlande, en Grèce, en Espagne, en Croatie, à Chypre, en Pologne, au Portugal, en Roumanie, en Lettonie et en Lituanie.

En proportion de la taille de la population résidente, le pays qui a enregistré le taux le plus élevé d'immigration en 2015 est le Luxembourg (42 immigrants pour 1.000 personnes), suivi par Malte (30 immigrants pour 1.000 personnes), l'Autriche et l'Allemagne (toutes deux 19 immigrants pour 1.000 personnes). Les taux d'émigration les plus élevés en 2015 ont été signalés pour le Luxembourg (22 émigrants pour 1.000 personnes), Chypre (20 émigrants pour 1.000 personnes) et Malte (20 émigrants pour 1.000 personnes).

En ce qui concerne la ventilation par sexe des immigrants dans les États membres de l'Union en 2015, on dénombrait légèrement plus d'hommes que de femmes (56 % d'hommes contre 44 % de femmes). L'État membre affichant la part la plus élevée d'immigrants masculins était l'Allemagne (63 %). A l'opposé, la proportion la plus importante d'immigrants féminins a été observée à Chypre (57 %).

En 2015, les immigrants dans les États membres de l'Union étaient, en moyenne, beaucoup plus jeunes que l'ensemble de la population résidant déjà dans leur pays de destination. Au 1<sup>er</sup> janvier 2016, l'âge médian de la population de l'UE-28 était de 42,6 ans. En revanche, l'âge médian des immigrants dans l'UE-28 en 2015 était de 27,5 ans.

#### **Annexe 4 : Définitions**

- Un « migrant » est une personne qui quitte son pays pour aller vivre ailleurs, soit de manière temporaire, soit de manière durable. Pour certains, ce départ est volontaire. D'autres estiment n'avoir pas le choix, parce qu'ils subissent dans leur pays d'origine des difficultés économiques ou d'autres problèmes.

- Les « immigrants » sont les migrants qui arrivent dans un pays qui n'est pas le leur et qui s'y établissent de façon permanente.

- Les « émigrants » sont ceux qui quittent leur pays pour s'installer dans un autre.

- « Demandeur d'asile » est un terme juridique qui désigne quelqu'un qui cherche à obtenir le statut de réfugié dans un pays autre que le sien.

- Un « réfugié » est quelqu'un qui, selon la définition de la *Convention de Genève* (1951) des Nations Unies, craint avec raison d'être persécuté du fait de sa race, sa religion, sa nationalité, son appartenance à un groupe social, ses opinions politiques. Il se trouve hors de son pays natal. Cette *Convention* a un long passé juridique. En effet, elle ne date pas uniquement de 1951. En fait, le premier système juridique

international de protection des réfugiés date du lendemain de la Première Guerre mondiale. Il était destiné à l'origine à un groupe spécifique pour lequel il fallait trouver une solution pratique : les réfugiés de la guerre civile russe. Toutefois, il sera élargi au fil des événements, à d'autres groupes de réfugiés (Grecs, Arméniens, Bulgares...). Avec la Seconde Guerre mondiale, on assiste à un flux continu de réfugiés un peu partout en Europe, pour lesquels il est indispensable de construire un cadre juridique. C'est ainsi que la Convention de 1951 voit le jour. C'est un texte global comprenant cinq critères spécifiques et énonçant les droits et obligations des réfugiés et les obligations des États envers les réfugiés. Elle précise aussi les normes internationales pour leur traitement. Il s'agit là du plus important et du seul instrument universel du droit international des réfugiés. Ce texte a été ratifié et donc accepté par les États qui l'ont signé et qui ont donc l'obligation de le respecter.

- Les mots « clandestin » ou « sans-papiers » sont utilisés pour désigner des migrants qui n'ont pas de permis de séjour dans le pays où ils résident. Ils n'ont donc pas de statut légal, ne peuvent voyager librement ou travailler légalement. Si les forces de l'ordre les trouvent, ils risquent d'être expulsés vers leur pays d'origine. C'est pour cela qu'on les appelle des « clandestins »